

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

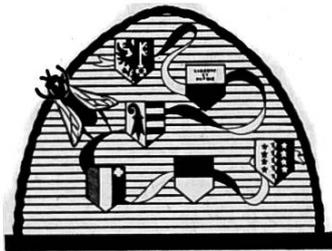
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Louis Carrard, Echallens

Louis Carrard, membre vétéran de la Section de Lausanne, faisait aussi partie de celle du Gros de Vaud. Robert Mermoud qu'il visitait de temps en temps écoutait avec intérêt les récits de ses aventures apicoles, comme aussi ceux de ses heurs et malheurs d'agriculteur. Travailleur, persévérant, les déboires ne lui ont pas été ménagés.

Jeune, Carrard s'intéresse aux affaires publiques de sa commune de Poliez-Pittet. Tout en cultivant son domaine, il remplit les fonctions de secrétaire municipal. En 1897, un soir après une journée de battage, un falot maladroitement manœuvré met le feu à sa ferme. En 1914 il achète une autre propriété et rebâtit à Echallens deux fermes incendiées à une semaine d'intervalle. Tout jeune Carrard s'intéresse à l'apiculture. Il soigne quelques « ruches vaudoises ».

A deux reprises son rucher est atteint de loque américaine et détruit. Louis Carrard recommence et ne perd pas courage. C'est un rucher en bon état qu'il a le plaisir de remettre à son petit fils.

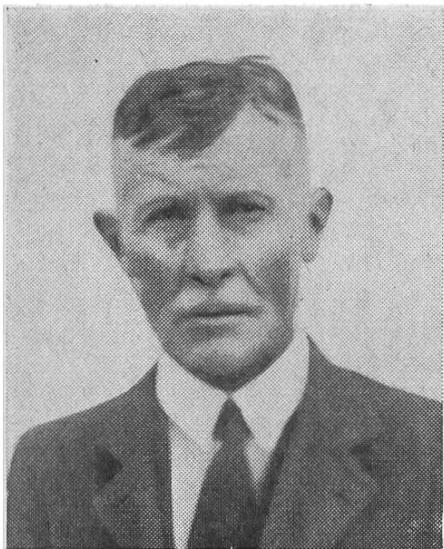
Ce citoyen énergique et bon s'en est allé à l'âge de 90 ans. Il a gardé jusqu'à la fin une belle lucidité d'esprit.

Que sa famille veuille bien agréer les sentiments de sympathie des nombreux apiculteurs qui l'ont connu.

R. M.

Section de Cossonay

† Constant Mayor, Cottens (Vaud) et Mlle Henry, Montricher



Notre section a eu le chagrin de perdre, au cours de l'année 1954, deux de ses fidèles membres vétérans qui, tous deux, avaient obtenu, en 1952, le gobelet pour leurs 35 ans d'activité dans la S.R.A.

Au mois de mai, mourait subitement, à l'âge de 71 ans, Mlle Gabrielle Henry, négociante à Montricher où elle tenait, avec sa sœur, un petit magasin d'épicerie dans la vitrine duquel étaient toujours exposés quelques bocaux de ce beau miel doré d'esparcette, provenant de son propre rucher qu'elle soignait avec beaucoup de compétence.

Le 20 décembre, une suite nombreuse, parmi laquelle plusieurs collègues apiculteurs, rendait les derniers devoirs à M. Constant Mayor, ancien inspecteur du bétail, à Cottens, décédé dans sa 87e année. Sous une apparence chétive, il était resté robuste et, l'été dernier, s'occupait encore de son rucher qui était un modèle d'ordre et de propreté.

C'était un homme simple et bienveillant qu'on avait du plaisir à rencon-

trer. Ses dernières années avaient été assombries par la mort accidentelle de son seul fils.

Nous garderons de ces deux fidèles membres le meilleur souvenir et prions leurs familles de croire à notre vive sympathie.

† Victor Pochon



En novembre dernier décédait à l'âge de 62 ans, M. Victor Pochon, instituteur émérite, retiré au Mont s/Lausanne. Dès son enfance à Denezy et au cours des 37 années qu'il passa à Villars-Mendraz, il se passionna pour l'apiculture. Son rucher était son violon d'Ingres, le sujet d'une fierté bien légitime. Combien d'heures de loisirs il leur a consacré à ses chères avettes ! même l'hiver, il besognait pour elles à l'établi, et dès les premiers beaux jours, on le trouvait dans son magnifique jardin. Ennemi de la routine, de « l'à peu près », il ne laissait rien qui ne soit impeccable ; toujours méticuleux et honnête, consciencieux et avisé, il ne voulait posséder que du matériel, des colonies, du miel de qualité. Victor Pochon ne gardait pas jalousement son savoir ; grand était son rayon-

nement et profonde sa joie de rendre service ; nombreux furent ceux qu'il conseilla, guida, aida.

Au moment de quitter le Jorat, il voua ses soins au choix d'un emplacement favorable à son rucher. Il l'avait trouvé depuis trop peu de temps lorsque sa santé s'altéra et qu'il fut repris à son épouse, à sa fille, à son gendre à qui nous présentons, en respectueux hommage, l'expression de notre vive sympathie.

† Madame Veuve Parvex



Le 8 décembre un imposant cortège de parents et d'amis accompagnait au champ du repos Madame Parvex, veuve d'Eugène, décédée à l'âge de 72 ans, membre vétérane et détentrice du gobelet des 35 ans d'activité.

Veuve depuis 1939, à son malheur vint s'ajouter les restrictions que tout apiculteur a vécues pendant sept ans de guerre. Malgré cela Madame veuve Parvex a continué à faire prospérer son rucher avec persévérance. C'est un beau témoignage que nous tenons à rendre à cette femme vaillante.

Les apiculteurs du Bas-Valais présentent à sa famille leurs affectueuses et sincères sympathies.

C. G.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin **Lausanne**

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

Comptes rendus

Le Grand Comité de la Fédération Jurassienne a pris d'importantes décisions

Samedi 11 décembre, le Grand Comité de la Fédération jurassienne des apiculteurs s'est réuni à Delémont sous la présidence de M. Lucien Goffinet, président de section Ajoie-Clos-du-Doubs, à Buix, et en présence de M. le Dr O. Morgenthaler, commissaire cantonal pour les maladies des abeilles, et de M. H. Schneider, délégué de la station des recherches du Liebefeld. Après lecture du dernier procès-verbal, le président donne connaissance des demandes d'indemnités présentées par les inspecteurs. La lutte engagée pour vaincre les maladies dans le Jura ne s'est pas faite sans sacrifice pour la caisse de la Fédération. C'est en effet une somme de plus de Fr. 6500.— qui a été consentie pour indemniser les pertes subies au cours de cette année. L'Ajoie, qui vient de passer une véritable « crise de loque » touchera à elle seule un montant de Fr. 5100.—, y compris les cas de noséma qui furent signalés. Les Franches-Montagnes figurent dans cette liste d'indemnités pour Fr. 883.—, la section Jura-Nord pour Fr. 600.—, l'Erguël-Prévôté pour Fr. 430.—, tandis que la section Pied-du-Chasseral est indemne de maladies, ce qui est fort heureux. Espérons qu'après la lutte vivement engagée contre les loques, les indemnités futures à verser seront en forte régression, car la rentrée des cotisations alimentant les caisses loque et noséma n'est que de l'ordre de Fr. 3200.— à Fr. 3300.— par année. Le déficit de cette année est donc d'importance.

Le deuxième objet de l'ordre du jour portait sur la lutte contre l'acariose au moyen des mèches « Folbex ». M. Schneider, du Liebefeld, donna les directives concernant l'application de ce traitement et insista pour qu'il se fasse d'une manière générale dans tout le Jura en même temps afin d'en assurer l'efficacité. Déjà, au Liebefeld, on a prévu que le premier traitement doit se faire du 4 au 10 avril prochain. Le comité unanime s'est rallié à cette proposition, de sorte qu'il appartient maintenant aux sections elles-mêmes à préparer la campagne contre la lutte de l'acariose. Les résultats obtenus ailleurs où des milliers de colonies furent traitées avec succès est un encouragement pour les dirigeants des sociétés jurassiennes d'apiculture. Puis il fut discuté la mise au point d'un carnet de contrôle pour les surveillants des ruchers. Les propositions présentées méritent encore une certaine étude. MM. L. Gassmann et F. Laederach ont été chargés de présenter un projet définitif à la prochaine séance.

Ajoie et Clos-du-Doubs

Apiculture

Le comité de la section Ajoie et Clos-du-Doubs, s'est réuni le samedi 11 décembre, à 20 h. 30, au Jura-Simplon, à Porrentruy, sous la présidence de M. Lucien Goffinet, de Buix.

Chacun apprit avec satisfaction la résolution prise par le Grand Comité de la Fédération Jurassienne réuni en matinée du même jour au Terminus, à Delémont : Traitement dans tout le Jura au papier fumigène « Folbex ». Cette décision a été unanimement approuvée par les dirigeants du Liebefeld présents à cette séance.

Notre sympathique président, soucieux de la santé de nos ruchers fut, voici une année, plus acharné à la tâche par ses différents essais avec le « Folbex », avant de faire aboutir cette décision aux débats de ce 11 décembre 1954, à Delémont. Une discussion fut ouverte à ce sujet et il fut décidé de réunir les apiculteurs de notre section en assemblée générale le 23 janvier 1955. Nous reviendrons sur cette date en temps voulu.

Le comité compte sur tous les apiculteurs membres ou non-membres, afin de renseigner chacun sur les préparatifs nécessaires pour mener à bien cette vaste entreprise. Les surveillants et hommes de confiance ne seront pas excusés de leur non-présence à cette importante réunion. Dès maintenant, que chacun prenne ses dispositions pour cette date. Pour clore cette journée, le comité aura le plaisir de vous présenter un conférencier de circonstance.

Plusieurs questions administratives furent encore liquidées et très tard cette séance fructueuse fut levée. Il était 23 heures.

S.

Convocations

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion mensuelle le 14 février 1955, au local, Rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet : Ruches, ruchettes, matériel et accessoires nécessaires pour l'élevage rationnel des reines. Causerie et présentation de matériel par M. Ch. Ruckstuhl, père.

Orientation sur les décisions prises lors de la dernière séance du Comité, concernant la mise à ban du Canton pour cause d'acariose et mesures à prendre pour éviter des dégâts lors du traitement du colza et arbres fruitiers.

Le Comité.

Société d'Apiculture de Lausanne

Réunion amicale mensuelle, mercredi 23 février 1955, à 20 h. 30 précises, au local habituel rue Pichard 20, Lausanne.

Sujet : Les différentes races d'abeilles.

Le Comité.

Section des Alpes

L'habituelle « séance d'hiver de février » est reportée au *dimanche 13 mars 1955, à Aigle, à 14 heures*, à l'Hôtel du Nord, salle du 1er étage.

L'ordre du jour détaillé figurera au « Journal » de mars prochain.

Chers membres, réservez cette journée à votre société que son Comité s'apprête à rendre intéressante et instructive.

Pour le Comité : *A. Porchet, secrét.*

Section Montagnes neuchâteloises

Séance au Buffet de la Gare du Locle, le 14 février, à 20 h. 15 :
10 années d'apiculture aux Etats-Unis. Causerie de M. Gindrat.

Invitation cordiale.

Le Comité.